

99 « L'ancien yacht de Saddam Hussein maintenu sur la Côte d'Azur », *Dépêche AFP*, 5 mars 2008.

100 « L'Irak rapatrie le yacht de Saddam Hussein faute d'acquéreur », *Agence Reuters*, 21 janvier 2009.

Jordanie.⁹⁹ La société Sudeley Limited, basée aux Îles Caïmans et détenue à hauteur de 25% par le roi de Jordanie, se présentait comme le propriétaire du yacht et souhaitait le mettre en vente au prix de 23,5 millions d'euros. La Jordanie ayant finalement renoncé à ses droits de propriété, le yacht a donc été rapatrié en Irak, faute d'avoir trouvé un acquéreur en France.¹⁰⁰



Zambie

FONDS DE FRÉDÉRIK CHILUBA

Contexte

Frédéric Chiluba fut président de la Zambie du 1^{er} novembre 1991 au 1^{er} janvier 2002. N'ayant pas réussi à faire voter par l'Assemblée une modification de la Constitution pour briguer un troisième mandat, il laissa la place à son dauphin, Levy Mwanawasa. Mais celui qu'il croyait être son protecteur entreprend, dès juillet 2002, six mois après son arrivée au pouvoir, une vaste opération « mains propres » visant à punir tous ceux qui, de près ou de loin, se sont servis dans les caisses publiques et ont ainsi contribué à l'appauvrissement de la Zambie, aujourd'hui parmi les pays les plus pauvres du continent. En 1964, à l'indépendance, la Zambie était l'un des plus prospères d'Afrique, grâce au cuivre dont elle était alors le troisième producteur mondial. En ligne de mire de Mwanawasa : Frederick Chiluba, l'ancien syndicaliste de la « Copper Belt » - la ceinture de cuivre. L'ancien homme fort de Lusaka, qui n'a officiellement gagné que 105 000 dollars en dix ans de présidence, en aurait détourné plusieurs dizaines de millions pendant qu'il était à la tête de l'État. Il aurait dépensé 1,2 million \$ en habits de luxe dans un magasin suisse, selon Peter Smith, le président de la Haute Cour de Londres. L'ancien ouvrier commandait ses costumes et ses chemises chez les faiseurs les plus onéreux. Il les aimait brodés de ses initiales, FJT (Frederick Jacob Titus). Quant à ses chaussures, elles étaient faites sur mesure. Chiluba aurait aussi détourné 47 millions de dollars dans la privatisation de la compagnie minière Ramcoz et 20,5 millions destinés à l'achat d'armes qui n'ont jamais été livrées. Il aurait enfin effectué des virements, depuis un compte spécial de la présidence, de plusieurs millions \$ destinés à sa famille et aux proches.

Procédures de restitution

En attaquant dès 2002 les pratiques de son prédécesseur, Levy Mwanawasa en profite pour asseoir sa légitimité à la tête de l'État zambien. Il fait voter

par le Parlement la levée de l'immunité présidentielle. En février 2003, Chiluba est inculpé pour 49 chefs d'accusation, arrêté puis remis en liberté provisoire, moyennant le versement d'une caution et la confiscation de son passeport. Quatre anciens hauts fonctionnaires, dont l'ex-chef du service des renseignements et l'ancien secrétaire permanent du ministère des Finances, sont également inculpés. Le procès a lieu quelques mois plus tard mais, après de multiples ajournements et en raison de l'état de santé de Chiluba, il est rapidement ajourné puis abandonné. C'est finalement au **Royaume-Uni** que l'ancien dirigeant zambien sera condamné, après la transmission du dossier par un juge zambien à la Cour Suprême de Londres. Le 4 mai 2007, il est reconnu coupable d'avoir détourné plus de 46 millions de dollars des caisses de l'État zambien via des comptes dans les banques BK Facility et ZAMTROP. L'ancien président doit restituer plus de 58 millions de dollars, en incluant les intérêts. Un mois après, la Cour Suprême ordonne donc à F. Chibula de céder sa maison de Lusaka aux autorités zambiennes, ainsi que tout le mobilier acheté, évalué à 297 580 dollars. Sa femme aussi sera arrêtée et inculpée en septembre 2007 pour corruption et détournements de fonds. La décision de la Cour Suprême a été longuement commentée au Royaume-Uni et saluée, par le secrétaire d'État britannique à la coopération internationale, comme « *une victoire pour le peuple zambien qui pourra bientôt recouvrer la fortune volée* ». ¹⁰¹ En février 2009, il a comparu à nouveau devant la justice à Lusaka, accusé de corruption et de détournements de fonds publics à hauteur de 390 000 euros. ¹⁰² Quant à son épouse, Regina, elle sera condamnée à trois ans et demi de prison par le tribunal de Lusaka, le 3 mars 2009, pour avoir bénéficié de fonds publics ¹⁰³.

101 BBC News, 4 mai 2007, « Zambia's Chiluba guilty of graft ».

102 Agence France Presse, 24 février 2009, « L'ex-président Chiluba accusé de corruption au tribunal ».

103 Agence France Presse, 3 mars 2009, « Zambie : plus de trois ans de prison pour la femme de l'ancien président ».



Mexique

CARLOS SALINAS ET SON FRÈRE

Contexte

Au Mexique, Raul Salinas, frère de l'ancien Président Carlos Salinas (1988-1994) aurait amassé plus de 200 millions de dollars grâce à la corruption, aux détournements de fonds publics et au trafic de drogue. La Banque mondiale a estimé il y a quelques années que ce montant aurait permis de payer les dépenses de santé annuelles de plus de 594 000 Mexicains. ¹⁰⁴ En 1997, le journal *Libération* évaluait les avoirs du clan Salinas à plus de 3 milliards de dollars. ¹⁰⁵ Selon le journal, une partie des fonds a transité par la France via un compte ouvert à la Société Générale. Raul Salinas a été condamné par la justice mexicaine, en 1995, à 50 ans de prison ferme pour son « implication

104 Cité in Nations unies, 28 novembre 2002, *Étude mondiale sur le transfert de fonds d'origine illicite, en particulier de fonds provenant d'actes de corruption*, p. 4.

105 Karl Laske, 29 novembre 1997, « L'argent du clan Salinas transitait par la France », *Libération*.